

# Projet de territoire

Ce nouveau projet de territoire formalise les ambitions communautaires pour la mandature 2020/2026. Dans un objectif de cohérence et d'optimisation de nos politiques publiques, il nous est apparu nécessaire d'avoir un cadre de références commun à travers une feuille de route : le projet de territoire.

Il doit permettre à l'intercommunalité de fédérer ses 27 communes membres autour d'une vision communautaire ambitieuse et partagée pour le développement du territoire. Ce document est le fruit d'une démarche concertée au travers des dix commissions thématiques de la Communauté de Communes. C'est un travail politique avant tout qui s'appuie sur les services et leur expertise.

Notre démarche s'appuie sur le diagnostic de territoire qui nous a permis de définir les enjeux majeurs pour un développement raisonné, harmonieux et durable de notre territoire. Notre projet de territoire traduit la vision stratégique globale et opérationnelle de notre politique territoriale. Il est le fil conducteur entre les actions menées actuellement par la collectivité et les actions à venir dans le cadre de ses compétences et en fonction des besoins des habitants, des ressources locales et des enjeux auxquels nous sommes confrontés.

Ainsi, c'est un projet vivant qui doit pouvoir s'adapter à la réalité, aux événements imprévisibles à venir, aux contraintes budgétaires et aux opportunités qui se présenteront. Enfin, il donne du sens et de la visibilité à l'action communautaire.

La mise en œuvre du projet de territoire va nous permettre de centrer nos actions sur les enjeux de développement définis comme stratégiques tant en termes d'économie, de social, d'environnement, d'aménagement du territoire, de services à la

population et de tourisme.

[Télécharger le projet de territoire](#)